

Rapport d'activité 2024



Fédération
des Alpagnes
de l'Isère

Rapport moral du Président

Le bruit du monde raisonne jusque sur nos alpages.

Il a des effets sur nos activités pastorales et l'économie montagnarde et s'impose à nous, déjà sur les marchés et les relations avec les collectivités. Les charges très fluctuantes et à la hausse, les restrictions budgétaires que subissent nos partenaires et financeurs, la diminution du pouvoir d'achat sont des signaux inquiétants pour la vie de nos espaces pastoraux.

La saison dernière, au travers la crise de la FCO, le sanitaire a impacté durement les élevages ovins et bovins. De la mortalité, mais aussi des pertes indirectes : fécondité, avortement, fragilité des troupeaux et le surcroît de travail ont mis à rude épreuve les éleveurs. Le mal-être et la morosité engendrés par cette crise se rajoutent à la précarité économique déjà présente dans le monde de l'élevage.

Les paysans sont rompus aux aléas climatiques, économiques, sanitaires. Nous travaillons avec du vivant mais cette période est bien compliquée car vient se rajouter cette instabilité du monde. L'épisode de la FCO de l'été 2024 nous annonce que d'autres crises sanitaires s'imposeront à nous et que nous devons anticiper. Il en est de même, sur le plan des risques naturels, avec l'épisode orageux de Bérarde de juin 2024.

La montagne est un "bien commun". Les espaces pastoraux sont à partager avec une légitimité qui ne s'organise pas seulement autour de la propriété et de la fréquentation ancestrale des pâturages par les troupeaux, même si ce sont des éléments incontournables. Nous avons su par nos pratiques tout à la fois préserver ce "commun", valoriser les ressources (fourrage et eau), et en assurer le renouvellement. Poursuivons avec nos partenaires.

Parmi ces nouveaux enjeux qui se dessinent, nous avons à composer avec des éléments contradictoires dont il faudra savoir tirer parti. La forte fréquentation estivale des pratiquants de pleine nature, qui, avec le dérèglement climatique et le manque d'enneigement, vont encore se développer obligeant la recherche par les territoires d'activités économiques quatre saisons ; l'évolution, du fait du climat, du couvert végétal voire des sols ; le sanitaire avec les maladies qui, jusqu'à présent, n'avaient couru que dans les pays chauds ; la présence croissante, du fait de la prédation, de chiens de protection dans des espaces fréquentés par du public non initié...

Tous ceci nous demande de la clairvoyance, de la réflexion, du partage d'expériences et de ne pas tomber dans le piège des raccourcis, facile à dire et à entendre mais desservant ce bien commun.

Les activités pastorales et donc les humains accompagnés de leurs troupeaux sont des éléments incontournables dans ces magnifiques paysages, par la production de nourriture, la préservation des milieux et leur participation à l'économie montagnarde.

C'est dans ces périodes où la solidarité, la bienveillance des uns envers les autres prend tout son sens. Ainsi, la nouvelle configuration de la Fédération des Alpagnes, en intégrant les intercommunalités depuis 2023, tisse de nouveaux liens réciproques dont nous mesurons les effets.

Il nous revient de faire en sorte que par nos actions, les démarches mises en place par notre association, nous participions sur le fond à ces défis dans le respect de chacun et d'un avenir commun.

Je vous souhaite une saison pastorale apaisée et vous remercie de votre confiance.

Denis REBREYEND,
Président

2 VIE ASSOCIATIVE**3 PARTENARIATS****6 APPUIS TECHNIQUES**

Organisation pastorales collectives
Services aux adhérents
Economie agropastorale montagnarde

9 AMÉLIORATIONS PASTORALE ET MAE**11 POLITIQUE PASTORALE RÉGIONALE****12 ETUDES ET FORMATIONS**

Etudes
Formations et métiers

15 COMMUNICATION MÉDIATION CULTURE

Sensibilisation des publics
Communication digitale
Médiation
Faire connaître, partager

VIE ASSOCIATIVE**L'Assemblée Générale, les CA et les commissions, piliers de la vie associative**

En 2024, la Fédération des Alpes a :

→ **Organisé sa 43^{ème} Assemblée Générale ordinaire** le 11 avril à Chapareillan, en partenariat avec la Communauté de Communes du Grésivaudan, la Commune de Chapareillan, les Groupements Pastoraux du secteur.

→ **Organisé 4 Conseils d'Administration**

→ **Animé les commissions ou groupes de travail** qui agissent en lien étroit avec l'équipe technique :

- La commission "**Appuis Techniques**" a renouvelé ses interventions en faveur de la sécurité sanitaire, des achats groupés, dont l'assurance groupée ;

- La commission "**Améliorations Pastorales**" a validé les projets de la programmation 2025 à présenter au Département, dans un contexte de manque de capacités financières des crédits Régionaux et du FEADER, obligeant des stratégies de concertation et de régulation qui se poursuivront en 2025 ;

- La commission "**Prospectives**" s'est réunie en marge du CA de la FAI du 19 décembre 2024 aux Adrets, afin de travailler sur les organisations de l'équipe technique et sa capacité à être présente sur le terrain. Il en résulte cette nécessité de pouvoir aller au plus près des acteurs pastoraux, et de ce fait, l'équipe doit être dimensionnée en conséquence ;

- La commission "**Prédation**" ne s'est pas réunie faute de disposer du nouveau plan loup ;

- La commission en charge des "**Relations avec les activités de pleine nature**" ne s'est pas réunie en 2024 ;

- La commission "**des territoires**" ne s'est pas réunie en 2024.

→ **Maintenu, animé son site internet** www.alpages38.org, ainsi que le site du festival "Pastoralismes et Grands Espaces" et une page Facebook, liée à celle du Réseau Pastoral AuRA et le site Pasto Kézako (de portée régionale, géré en réseau).

**Faits marquants**

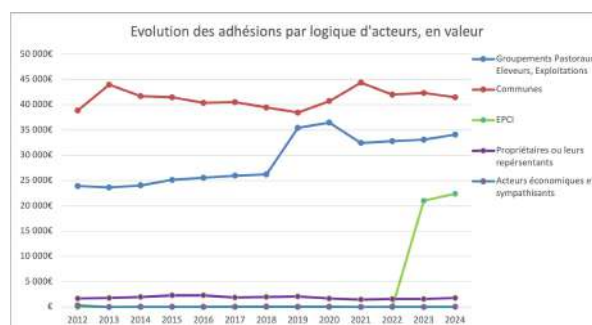
L'engagement des EPCI dans le Conseil d'Administration de la FAI en modifie les périmètres et des organisations de ces espaces de concertation, engagées en 2024, vont continuer de se mettre en place en 2025.



→ **Organisé la journée annuelle des alpagistes et des bergers**, à l'Alpe d'Huez, avec l'accueil de la Commune, du Groupement Pastoral d'Huez et de la Communauté de Communes de l'Oisans, elle a été l'occasion de découvrir le fonctionnement de l'alpage, ses installations dont la contention circulaire, ses relations avec la commune et le domaine skiable. Au-delà d'avoir, ce jour-là, pris la mesure de la crise FCO qui se profilait, nous avons travaillé sur les solidarités entre éleveurs locaux et éleveurs transhumants, en lien avec une délégation Marocaine et de l'IRAM, qui travaille sur les contreforts de l'Atlas dans la Région de Ouarzazate et qui, comme nous, se questionne sur les conditions d'accès au foncier et aux ressources en période de changement climatique.

Les adhésions, stables en 2024, avec l'ouverture effective aux intercommunalités depuis 2023

En 2024, les adhésions - en nombre d'adhérents - sont croissantes par rapport à 2022 et 2023, principalement du fait de l'adhésion des intercommunalités. La prise de contact avec certaines d'entre elles est en cours.



DES CONVENTIONS AVEC LE DÉPARTEMENT, LA RÉGION ET L'ÉTAT QUI PERMETTENT UNE MISE EN VALEUR DURABLE DES ESPACES PASTORAUX

Avec le Département de l'Isère, un partenariat dynamique et une convention cadre pluriannuelle renouvelée



Pilier de nos actions terrain, la convention d'accompagnement avec le Conseil Départemental reste orientée vers l'accompagnement technique des acteurs pastoraux et des structures collectives, et depuis 2011 vers la mise en place d'une filière centrée sur les agneaux "d'alpage" et "de nos fermes" (en lien avec la Chambre d'Agriculture). Cette convention permet à l'équipe technique d'intervenir en conseil et médiation auprès des éleveurs, bergers et des élus des communes de montagne ou pastorales, avec une intensité toujours croissante notamment sur les locations d'alpage. Cette convention facilite également les héliportages groupés de début de saison. En plus de son soutien financier, l'organisation partagée avec le Département a permis de réaliser la rédaction des plans de gestion des MAEC pour la seconde année consécutive, et d'aboutir dans les délais pour les déclarations de mai 2023 et 2024 (près de 100 contrats au total sur les 2 années).

En 2024 les axes stratégiques mis en œuvre avec le service environnement ont permis de finaliser un ambitieux programme permettant de travailler avec le CEN Isère sur les zones humides et leurs valorisations, et de faire émerger un programme d'intervention sur l'avifaune prairiale avec la LPO. Les résultats sont très positifs, ils montrent à la fois que des actions sont possibles dans le cadre de partenariats techniques et financiers bien préparés à l'amont.

Avec le service "Jeunesse et Sports" les actions de médiation, le suivi de la signalétique pastorale et les démarches expérimentales de cartographie de la présence des troupeaux protégés par des chiens de protection sont poursuivies avec le transfert à l'échelle d'AURA (Mapatou), en permettant de mieux détailler les alpages Isérois. Ces moyens restent structurants dans l'anticipation des conflits et servent de référence à des actions qui pourraient être reproduites au-delà de l'Isère. Dans le cadre du Festival Pastoralisme et Grands Espaces, des essais de vulgarisation de la relation humain – troupeau – chien ont été engagés avec succès.

Le soutien aux Associations Foncières Pastorales est poursuivi, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de l'Isère.

En 2024, le service de berger d'appui a été reconduit en lien avec AgriEmploi, le Conseil Départemental et la MSA des Alpes du Nord. Le service de l'été 2024 a été assumé par 3 personnes qui se sont relayées, avec une amplitude supérieure à celle de 2023.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes maintient ses engagements en matière de soutien au pastoralisme



La convention qui lie les membres du Réseau Pastoral Auvergne-Rhône-Alpes (Ardèche, Drôme, Isère, Savoie, Haute Savoie, Ain, Auvergne-Estive et le SUACI) permet des actions mutualisées à l'échelle régionale. Les moyens pluriannuels alloués sont constants et nous permettent, entre autres, de travailler les orientations stratégiques et la mutualisation de nos interventions.

En 2024, cette convention (année 2/3 de la convention triennale entre les membres du Réseau Pastoral AuRA et la Région), nous a amenés en 2024 à mettre en avant les questions relatives au FEADER (nouvel appel à projet et régulation de projets face à des moyens conjoncturellement insuffisants) et à Cournon, espaces de valorisation de nos travaux et de nos relations avec les massifs. La convention triennale a été symboliquement signée sur l'Alpage du Col du Grand Joly (Savoie et Haute Savoie), avec la visite d'installations pastorales.

Un ensemble d'actions techniques vient également structurer des avancées et des services, en ce qui concerne l'emploi et la formation, des stratégies de communication et de sensibilisation du grand public et des familles...

Participation du réseau pastoral AuRA et Alpin au Sommet de l'élevage à Cournon



Avec les soutiens de la Région AuRA et du Massif des Alpes, le stand « Rencontres Pasto » à l'initiative du Réseau Pastoral AuRA et de ses partenaires s'est avéré être un véritable lieu de rencontres sur les échelles locales et nationales, mobilisant des partenaires de tous horizons agissant sur les espaces pastoraux et les activités pastorales.

En 2023, le galop d'essai a été centré sur le pastoralisme en région AuRA, étendu sur le pastoralisme en France en 2024. Il est prévu de se positionner sur les pastoralismes Européens en 2025 avant d'atteindre le point d'orgue en 2026, sur l'échelle internationale, à l'occasion de l'année internationale du pastoralisme et des terres de parcours.

Avec le Massif des Alpes, des engagements renouvelés et des opportunités internationales

Avec le soutien de



Nous partageons avec les services pastoraux alpins un programme d'actions qui vise à mutualiser des méthodes et des outils, des analyses partagées en matière de changement climatique, de qualité des eaux, de juridique, et d'emploi.

Le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET) a fait évoluer les modalités d'accès aux crédits qu'il gère avec un "Appel à Manifestation d'Intérêt" publié en septembre 2023. Il nous a permis de nous positionner avec le Réseau Alpin pour 3 ans sur la poursuite des mutualisations techniques à l'échelle Alpine, de développer de nouveaux axes de travail en lien étroit avec les espaces Valléens (procédure du massif pour les développements et évolutions des offres touristiques) et particulièrement dans la prévention des conflits entre les activités pastorales et les pratiquants des activités de pleine nature. Un autre axe de travail visera à approfondir les questions d'emploi et de la formation des acteurs pastoraux, de faciliter les relations entre employeurs et salariés, d'inciter à l'entrée dans ces métiers.



La mise en place de ces actions a eu lieu dans le courant de l'année 2024, avec une forte adhésion sur les différents sujets techniques mobilisés : la question de l'emploi et de la saisonnalité avec un repérage des lieux de formation opérationnels et des espaces d'échanges en lien avec France Travail, un travail sur les sols qui s'engage à l'échelle des Alpes avec un fort intérêt des chercheurs et des partenaires.

Un autre programme, visant à travailler les articulations entre activités pastorales et activités de pleine nature vient questionner, au-delà des stratégies de médiations, la capacité des territoires de montagne à organiser des formes d'économies dynamiques à leurs échelles.

Avec les services de l'État en Isère et AuRA, un partenariat technique opérationnel



Les services de l'État via la DDPP, interviennent sur les questions sanitaires dont l'évacuation des animaux morts en alpage, ainsi que les procédures de suivi des morsures des chiens de protection.

Avec la DDT, l'aboutissement de l'agrément des Groupements pastoraux reste en attente, il sera repris en 2025, après les élections de la Chambre d'Agriculture de l'Isère.



Avec la DDETS (inspection du travail), les contacts se concrétisent avec la venue de Mme la Directrice adjointe sur un CA de la FAI (décembre 2024) et l'organisation partagée d'une commission bergers employeurs prévue pour 2025. Ils étaient présents à la commission bergers-employeurs en 2023, et des espaces de travail alpins nous ont permis de poursuivre ces partenariats.

Nous avons également poursuivi les accueils des demandes de constats en cas de prédation, sous financement de la DREAL, cet accueil des appels étant partagé avec la DDT (la FAI a accueilli 47% des 330 demandes de constats de 2024). Nous avons bouclé le diagnostic territorial de vulnérabilité sur le territoire de Saint Marcellin Vercors Isère Communauté, qui passe à la phase opérationnelle d'action de préservation des activités pastorales face à la prédation.

Le groupe technique National Agrifaune & les Agrifaunes



En 2024, la FAI a poursuivi ses interventions dans le cadre du Groupe Technique National Agrifaune "Pastoralisme et petite faune de montagne" et a maintenu la mise à disposition d'un salarié FAI à l'Association Française de Pastoralisme pour co-animer le GTNA avec la Fédération des Chasseurs de l'Isère.

2024 a eu pour objectif de diffuser et améliorer le développement des outils d'évaluation, développés en 2023 (le protocole de dynamique ligneux, le protocole orthoptères, le protocole pratiques pastorales, les fiches formations et une fiche de co-évaluation), identifiés comme des besoins qui émanent du terrain. Le collectif a poursuivi les échanges nationaux autour de l'état de contractualisation des MAEC et PAEC pastoraux ainsi que la mise en place des outils d'évaluation et de formation.

Les avancées du GTNA ont été présentées dans les différents départements, aux partenaires locaux (parc, association environnement, etc.) et aux porteurs de PAEC, lors de journées spécifiques dédiées.

Avec la MSA des Alpes du Nord



Nos partenariats sont prospectifs, ils nous permettent de travailler globalement sur la prévention des risques au travail, la formation des bergers et des employeurs, avec des appuis méthodologiques relatifs à l'organisation du travail dans les contextes de prédation et un regard particulier sur les risques psychosociaux liés à ces pressions.

Depuis fin 2022, la MSA s'est associée au projet de brigade de bergers d'appuis, en souhaitant connecter ces démarches à la prévention des risques au travail et psychosociaux. La caisse a financé 7 500€ pour que ce projet puisse voir le jour en complément des moyens engagés par le Département.

Sont également engagées en 2024, et à poursuivre, toutes les démarches relatives aux bovins affolés par la présence des loups, et une ébauche de partenariat a vu le jour en 2025 sur la prévention des risques psychosociaux du fait des différences d'âges et de genre dans les mondes pastoraux, principalement dans l'objectif d'apaiser les tensions et de favoriser le renouvellement des générations d'éleveurs, de bergers et de techniciens.

Avec Grenoble, un lien vital avec la ville et l'Agglomération



Avec la Ville de Grenoble et Grenoble Alpes Métropole, des partenariats consolidés autour du festival se poursuivent, dans une stratégie visant à faire se rencontrer les usagers et les éleveurs et bergers, avec des temps dédiés à l'accès à la montagne et sa complexité, à l'attention des habitants.



La Métro a mandaté la FAI pour une série de diagnostics pastoraux sur les espaces pastoraux de Chartreuse (Col de Porte, Chamechaude, Eymendras) qui sont sur son périmètre de compétences, portant principalement des enjeux croisés d'eau potable, de conditions de travail et de multiusage.

Les Territoires, porteurs de politiques et d'enjeux multiples

Les gestionnaires d'Espaces Naturels Protégés sont conscients de la place des activités pastorales dans les territoires qu'ils gèrent et animent, tant en termes d'impacts économiques que d'engagements réciproques de conservation des écosystèmes. Ils sont aussi des lieux d'expérimentations en matière de gestion durable des ressources naturelles.

L'ensemble de ces territoires ont également été très moteurs dans les mobilisations de moyens agro-environnementaux au profit des espaces pastoraux. Ils agissent par le porter à connaissance d'enjeux environnementaux et le portage des PAEC.

La crise de la FCO de 2024 a permis à la FAI de porter à connaissance les enjeux particuliers de ces espaces dans le cadre de la lutte contre les insectes piqueurs, de partager les difficultés des éleveurs avec ces gestionnaires d'alpage et de chercher des solutions d'entraides. Les surveillances des éléments sanitaires de la faune sauvage intégreront les stratégies liées à la FCO et autres pathologies émergentes.

En 2024, la FAI intervient aux côtés des territoires porteurs de PPT dans l'animation des plans pastoraux. Avec la Communauté de Communes du Grésivaudan (qui porte le PPT de Belledonne depuis 2024), une convention de partenariat a été signée dans le cadre de la mise en place de sa politique pastorale, qui a engagé ses premiers budgets et ses premières actions (les axes de travail se situent sur la médiation, l'eau potable, l'organisation de manifestations et la mise à disposition de logements d'urgence).



A l'international, des sollicitations qui renforcent nos interventions locales



Dans le cadre du programme Pastoreg, l'IRAM (L'Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de développement) a sollicité la FAI pour participer à un collectif mobilisant 3 pays dans une stratégie d'entraide autour de la question des changements climatiques.

En 2024, une délégation française et une tunisienne se sont rendues à 2 reprises au Maroc afin de travailler sur la mise en place d'une loi pastorale au Maroc (Lois 113-13), afin de mener à bien des stratégies pour le pastoralisme en contexte de changements climatiques et de mutations sociales.

ORGANISATIONS PASTORALES COLLECTIVES

Un service très sollicité

L'appui technique auprès des communes, éleveurs et propriétaires fonciers est l'une des missions essentielles de la Fédération des Alpes, car elle permet de prévenir les conflits et d'aider l'ensemble de nos adhérents dans la résolution de leurs difficultés au bon moment.

Les sujets courants sont la création et la gestion des structures collectives, les responsabilités et l'assurance, l'emploi et les contrats de travail, la fiscalité, les locations d'alpage, les contrôles PAC, les médiations entre propriétaires fonciers et groupements d'éleveurs...

Des solutions organisationnelles et techniques sont également proposées au fil de nos rendez-vous et rencontres.

En 2024, la FAI a poursuivi, en lien avec la DDT :

- la mise en œuvre de conventions de location en alpage
- les mises en conformité des Associations Foncières Pastorales, avec le soutien du Département et le partenariat de la CA38
- son travail d'accompagnement des groupements pastoraux

Ces trois axes permettent de mettre en avant la place des structures pastorales collectives dans la gestion des écosystèmes pastoraux et l'amélioration des conditions de travail et de vie des éleveurs et bergers.

Un travail de fond sur les AFP du département en collaboration avec le Conseil Départemental et la CC de l'Oisans

Toujours autour des structures pastorales qui fondent les collectifs, dans la plupart des cas nécessaires aux gestions pastorales, fort de l'expérience d'accompagnement de l'Oisans, et à la demande de la DDT, nous avons en 2024 poursuivi et renforcé notre collaboration sur le sujet des AFP dans le département. Nous avons, depuis plusieurs années, engagé un travail de fond sur la réglementation qui encadre les AFP. Il s'avère que sur l'ensemble du département, bon nombre de ces AFP notamment autorisées sont en difficulté et peinent à assumer leurs obligations administratives qui ne cessent d'évoluer.

En Oisans, la gestion collective du foncier est une réelle force pour la mise en valeur des espaces pastoraux : on y compte 14 AFP sur 18 000 hectares, soit 25% de la surface de la Communauté de Communes.

Depuis 8 ans, la CC de l'Oisans a souhaité accompagner au mieux les AFP de son territoire pour une meilleure gestion administrative de ces structures.

En 2024, ce travail en partenariat avec la CC de l'Oisans, la Chambre d'Agriculture de l'Isère et la DDT nous a permis :

- d'engager la création d'AFP supplémentaires et de rendre dynamique les futurs projets,
- d'aider les responsables de ces AFP sur les cadres juridiques, les relations entre propriétaires et éleveurs,
- d'améliorer les fonctionnements administratifs des AFP en proposant un service mutualisé à l'échelle de la CC de l'Oisans,
- de repérer les investissements nécessaires à l'évolution du pastoralisme.

Les AFP de l'Isère en 2024

37 AFP réparties entre Chartreuse, Belledonne, Oisans, Matheysine et Trièves
2,8 % de la superficie de l'Isère, soit 21 000 ha
85 % rien qu'en Oisans, avec 18 000 ha
soit 24,7 % de la superficie de la CCO

Les sociétés d'intérêt collectif agricoles

Deux SICA ont été créées ces dernières années en Chartreuse et en Belledonne (2022). Ces deux structures portent essentiellement des projets pastoraux en zone intermédiaire et renforcent les capacités d'interventions pastorales.

En 2024, nous avons continué à accompagner ces structures et notamment la SICA de Belledonne. Nous travaillons avec la Région AuRA pour arriver au plus vite à ce que ces structures collectives puissent être lisibles et qu'elles puissent bénéficier de financements publics dans le cadre des subventions d'améliorations pastorales via les PPT.

Prédation : des tendances à suivre à moyen terme

Le nombre de victimes indemnisées baisse fortement entre 2023 et 2024 (-38%) sans explication claire et sans aucune garantie que cela soit une tendance durable. Les impacts sur les systèmes d'exploitation comme sur les alpages restent très forts et indépendants du nombre de victimes. On note une légère augmentation du nombre de bovins indemnisés (85 bovins en 2023, 97 en 2024). Un travail est à mener sur la composition des victimes de prédation (à exprimer en UGB afin de travailler sur des éléments plus objectifs).

Rappel des coordonnées pour déclarer une suspicion de prédation ci-dessous : dans le doute, déclarez sans attendre toute attaque supposée, même dans le cas de disparition d'animaux. Le délai de déclaration suite à un épisode supposé de prédation est de 72h.

EN ALPAGE

Contactez la FAI

Horaires de bureau : 04 76 71 10 20
Week-end : 04 76 71 10 25

En cas d'attaque



HORS ALPAGE

Contactez la DDT

Permanence : 07 78 10 61 99

Inscrivez-vous aux alertes SMS Maploup sur :
<https://maploup.fr>



Héliportages groupés de début de saison

Réalisés avec le soutien du Département de l'Isère, ils sont à destination des alpages sans accès. La FAI organise et anime les héliportages sur l'ensemble des massifs isérois, avec le soutien du Conseil Départemental de l'Isère, en partenariat avec les PNR du Vercors, de Chartreuse et du Parc national des Écrins.



En 2024

2 entreprises d'héliportage prestataires
212 rotations; 22,5 heures de vol
153 tonnes de fret (affaires des bergers, sel, nourriture des chiens, matériel...)
Intervention du Département : 20 000 €
Intervention du Parc Naturel Régional du Vercors (Hts Plateaux) : 2 000 €

Le niveau élevé du nombre de rotations est dû au nombre de salariés déployés dans le contexte de protection des troupeaux contre la prédation du loup et du nombre de chiens dédiés à cette protection, ainsi qu'à la réalisation de petits travaux en alpage.
Certains éleveurs nous ont confié devoir distribuer davantage de sel pour pallier aux étés plus secs.

Bergère d'appui

Comme en 2023, le service de bergers d'appui a été engagé. Une bergère principale a été recrutée afin de venir en aide aux bergers et éleveurs en difficulté, épaulée par un berger et une bergère en début et fin de saison, permettant une amplitude étendue d'un mois par rapport à la première année (du 01/06 au 29/09). Ce service a pu voir le jour grâce à l'aide financière du Département et de la MSA, et s'est renouvelé en partenariat avec Agri-Emploi qui a assuré le portage salarial et des frais de déplacements.

Au total, 14 missions d'appui ont pu être réalisées sur 11 alpages différents dont 1 bovin (8 alpages ovins en 2023), pour un total de 57 jours sur le terrain, dans des situations variées.

Ce dispositif sera reconduit en 2025, avec un partenariat privilégié en cours de construction avec le Parc National des Écrins.

N'hésitez pas à nous contacter en amont de la saison si vous pensez avoir besoin d'un-e berger-ère d'appui à un moment.

Bourse d'emploi des bergers / Bourse d'alpage et de pâturage



RDV SUR

→ www.emploi-bergers.org ←

Deux sites construits sur le même agencement et maintenus par les services pastoraux des régions AuRA et PACA sont maintenant en ligne, la bourse d'emploi depuis 2022, la bourse d'alpage depuis 2024.

La bourse d'alpage vise à centraliser et diffuser l'ensemble des annonces de mise en location de surfaces pastorales et le placement d'animaux en

alpage. Ces deux sites permettent de consulter les annonces, de poster des offres, candidatures ou demandes, et d'être alerté par email des publications de nouvelles offres correspondant à ses critères.



Bourse d'alpage
& de pâturage

RDV SUR

www.bourse-alpage-paturage.org

Évacuation d'un logement pastoral détruit par les intempéries de juin 2024 dans le Haut-Vénéon

A la suite des sinistres intempéries de juin 2024 dans le Haut Vénéon, un logement pastoral d'urgence qui n'avait pas encore été arrimé (car déposé la veille de l'orage) a été emporté par le vent et détruit dans une pente du Vallon de la Lavey, en zone cœur du Parc National des Écrins.

Une équipe de la FAI (élus et salariés), du Parc National des Écrins (garde moniteur et ouvriers saisonniers), avec l'appui du Département, de la Commune de St Christophe en Oisans, de l'AFP, de bergers a procédé au ramassage des déchets, à leur mise en charge et héliportage, avant tri et dépôt à la déchetterie. Des solutions de logement des bergers impactés ont également été collectivement recherchées. Plus de 750 kg de déchets répartis sur 200 m de dénivelé ont ainsi été évacués.

Merci de ce bel élan partagé de solidarité, à plus de 3 heures de marche aller !



Assurance mortalité du bétail en alpage

Un service groupé a été de nouveau proposé par Groupama en 2024, sur de nouvelles bases : les taux de cotisation et les taux de franchise sont identiques pour tous les alpages, les frais de gestion de la FAI (auxquels s'ajoute l'obligation réglementaire de devenir mandataire d'assurance pour Groupama) ne sont plus pris en charge.

En 2024 16 GP ont souscrit à l'assurance groupée, pour une baisse de 40% en nombre de bêtes et en capital assurés par rapport à 2022. Le coût moyen de l'assurance par animal est d'un peu moins de 10 €, auquel doit être ajouté le coût de gestion FAI de 1,6€, soit un coût total moyen par bête de 11,5 €.

Évacuation d'animaux morts en situation pastorale



Le principe de ce service est d'évaluer avec les responsables d'alpage et les maires, sur des critères de protection des eaux et des écosystèmes, de conflits d'usages, la nécessité d'évacuer ou non un ou plusieurs animaux morts. Sur la base de cette analyse, si la décision d'évacuation est prise par arrêté préfectoral, cela permet la prise en charge des frais d'héliportage. Dans la négative et sur décision préfectorale toujours, les animaux sont laissés sur place ou déplacés pour être sortis de la zone vulnérable, les vautours et la faune sauvage se chargeant de l'équarrissage.

Le nombre de demandes évacuées est stable depuis 3 ans. En 2024 le poids évacué diminue de moitié par rapport à 2023 (une demande d'évacuation en 2023 ayant concerné 14 bovins).

En 2024

14 demandes (contre 18 en 2022, 22 en 2023)
10 héliportages (12 en 2022 et 8 en 2023)
5,4 tonnes évacuées ou déplacées (9 UGB) sur
10 tonnes déclarées (19 UGB)

Une réactivité importante de tous est constatée par nos partenaires. Elle permet des solutions adaptées aux situations grâce à la mobilisation des différents intervenants : éleveurs, DDPP, France Agrimer, le service d'équarrissage et les sociétés d'héliportage.

Promotion des produits issus d'alpage - Filière agneaux pastoraux et agneaux d'alpage

En 2024, la FAI a continué d'accompagner l'association Viandes Agropastorales. L'implication des éleveurs, le travail avec le Pôle agroalimentaire et la Chambre d'Agriculture, la gestion de l'association ont permis d'assurer un niveau de commercialisation, de maintenir les prix pour les éleveurs, avec des compléments de prix pour faire face à l'inflation.

Pour autant, 2024 fut une année difficile pour l'association. La FCO a fortement impacté les cheptels ovins de l'Isère et ses répercussions n'ont pas tardé à se faire sentir sur la commercialisation des agneaux et le renouvellement des cheptels. L'association a vu une baisse de ses éleveurs et une baisse de 14% des agneaux commercialisés par rapport à 2023.

2025 devrait tenir toutes ses promesses pour faire face aux différents défis. La FAI accompagne l'association au développement de la structure interne par le renouvellement de son CA et bureau, par sa nouvelle organisation interne et le recrutement de nouveaux éleveurs. Mais aussi, la FAI travaille avec les éleveurs sur le développement technique et commercial des agneaux par une nouvelle grille tarifaire, de nouveaux cahiers des charges, une communication plus forte, une relation plus étroite entre producteurs et clients. Un point d'honneur sera mis cette année sur l'agneau d'alpage.

En parallèle, la FAI a participé à la clôture du programme **Viande Alpes**, programme qui permet de fédérer les acteurs du secteur, les éleveurs, professionnels de la viande, collectivités, services de l'Etat, représentants des abattoirs... Le programme a permis le partage des expériences et d'échanger sur les questions majeures qui touchent la filière. Parmi les sujets clés, la valorisation des filières, les démarches collectives de valorisation, le maintien des abattoirs locaux.

AMÉLIORATIONS PASTORALES ET MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES

Agro-environnement : de nouveaux contrats MAEC, de nouvelles journées de formation et des premiers suivis des contrats 2023

Après une première année de contractualisation consacrée exclusivement aux Groupements Pastoraux (82 contrats MAEC de GP en 2023), **l'année 2024 a été consacrée à l'élaboration et à la contractualisation de 16 MAEC pour des alpagistes individuels** : 5 contrats sur le PAEC Belledonne, 6 sur le PAEC Grand Sud Isère, 4 sur le PAEC Vercors et 1 sur le PAEC Chartreuse.

Les moyens ne permettant pas la contractualisation de MAEC sur tous les alpages individuels, une priorisation dû être faite au niveau départemental, sur la base d'enjeux environnementaux connus et localisés grâce à nos partenaires.

Comme pour les GP en 2023, ces MAEC dites "PRA3" sont composées d'un diagnostic faisant état des pratiques pastorales en place et des enjeux environnementaux, et d'un plan de gestion précisant les engagements contractualisés. Ces engagements sont effectifs depuis le début de la saison d'estive 2024 et doivent être tenus durant 5 années.

Le cadre réglementaire de ces MAEC impose à tout bénéficiaire, individuel ou collectif, de participer à une formation au cours des deux années suivant la contractualisation. La FAI avait déjà organisé en septembre 2023 trois journées pour les responsables de GP. **En 2024, deux journées complémentaires ont été organisées pour les GP et alpagistes individuels des territoires de Belledonne et du Grand Sud Isère.** Elles ont été accueillies par le GP du Collet d'Allevard et le GP bovin de Gresse Bas Dauphiné. Ces journées ont rassemblé 46 éleveurs-euses au total, avec également une forte présence des techniciens de l'ensemble des partenaires impliqués dans ces MAEC.

Dans le cadre d'un partenariat avec le Département, la FAI accompagne la mise en œuvre de ces MAEC. **Chaque année, des bilans intermédiaires sont réalisés sur le terrain pour quelques alpages en présence des alpagistes, de leurs bergers / vachers, et des partenaires porteurs des enjeux environnementaux.**



Une journée d'échange MAEC sur l'alpage du Collet d'Allevard

Ces visites (techniques et non de contrôle) visent à s'assurer de la bonne appropriation des termes de la MAEC par tous, à prendre un temps d'échange et d'explicitation sur site des enjeux environnementaux et des pratiques pastorales, à faire le bilan des premières années de mise en œuvre, et à voir si un ajustement des termes de la MAEC doit être envisagé. **En 2024, 12 alpages ont bénéficié de ce temps d'échange.**

Ces MAEC, lors de leur élaboration et lors des temps de suivi, sont un support d'échanges techniques entre éleveurs, bergers et partenaires environnementaux, sur la conciliation des fondamentaux des conduites pastorales en alpage et des enjeux de préservation de la richesse écologique des milieux pâturés.

Assurer la concertation et les échanges entre partenaires

Comme chaque année, en plus des échanges impulsés par les collectivités porteuses de Plans Pastoraux Territoriaux lors des comités de pilotage de ces PPT ou des diverses réunions, la plateforme Edelweiss permet aux multiples acteurs d'un territoire d'accéder aux informations concernant les projets d'améliorations pastorales, d'études et de sensibilisation. Elle a permis aux partenaires (Fédération des Chasseurs, Conservatoire des Espaces Naturels, DDT, Département...) d'attirer l'attention des porteurs de projet sur différents enjeux (tétrasyre, zones humides, etc.) et de faire évoluer, le cas échéant, des projets.

Ces commentaires sont déposés en général en amont des comités de pilotage et sont débattus lors des COPIL. Ainsi en 2024, plusieurs projets ont dû être retravaillés ou reportés à la suite des discussions en réunion, dans l'objectif de mieux prendre en considération les enjeux locaux.

Favoriser et accompagner les initiatives en matière d'améliorations pastorales

Dans nos partenariats avec la Région et le Département, la FAI poursuit son accompagnement aux porteurs de projets afin de leur permettre d'accéder aux financements publics dans de bonnes conditions. Dans le cadre de son assistance à membres, la FAI accompagne les démarches techniques et administratives des structures collectives (Groupements Pastoraux, Associations Foncières Pastorales, Communes et SICA) qui le souhaitent.

Programmation Région et FEADER

En 2024 la nouvelle programmation FEADER 2023-2027 s'est poursuivie. Elle a nécessité plusieurs échanges avec les services de la Région afin de permettre un accompagnement de l'ensemble des structures collectives existantes en Région AURA. La complexité des situations face aux nouveaux règlements FEADER nécessite la poursuite de ces discussions et nous amène à être prudents sur les potentiels financements des dossiers 2025 sur les PPT du département. Une partie seulement des dossiers validés en COPIL seront examinés lors du premier COSEL d'Avril, afin de respecter les enveloppes Feader disponibles en 2025.

Nous resterons vigilants sur les possibilités de financements complémentaires des dossiers, qui pourront être instruits lors du COSEL d'automne 2025. Cette situation crée des incertitudes et des difficultés pour comprendre les conditions d'accès aux financements publics via les PPT. Cependant, malgré cette complexité qui dépasse le cadre des Améliorations Pastorales, les élus et techniciens de la Région font le maximum pour être le plus opérationnel possible. A noter que la Région reverra les conditions d'accès et de financement de sa politique régionale dans le courant 2025 pour aboutir à un nouvel appel à projet pour 2026.

Conseil Départemental de l'Isère

Le Département de l'Isère a mis en place une programmation d'aide du Conseil Départemental (hors crédits européens). Ces crédits représentent 240 000 € de subvention par an.

Cette ligne est particulièrement appréciée et sollicitée par les responsables de structures collectives, en particulier les GP et AFP, car elle est très lisible, accessible et offre un cadre de procédures administratives simplifié et réactif.

Depuis plusieurs années, on constate un surcroît des demandes liées à plusieurs facteurs : des conditions météo très variables, des prix de fournitures et d'entreprises qui augmentent de 15 à 30 %, le changement de type de conduite pastorale en corrélation avec le changement climatique...

Plusieurs dossiers ne pourront pas être aidés sur cette première liste de dossiers proposés au Conseil Départemental. Trois seront financés sur les lignes de la Région et Europe. Les autres pourront éventuellement être financés sur un abondement de la ligne du Département au deuxième trimestre 2025, selon ses capacités financières, ou seront reportés en 2026.

**46 projets d'améliorations pastorales ont été validés
par les comités de pilotage des PPT,
cela représente 1 228 319 € HT de dépenses totales :**

892 410 € de subventions :
279 618 € du FEADER,
372 824 € du Conseil Régional et
239 968 € des Conseils Départementaux
369 495 € d'autofinancement des maîtres d'ouvrage.

Accompagnement à la mise en œuvre du FEADER

L'année 2024 a été marquée par le début de la programmation FEADER 2023-2027. Ce fut donc la première année de sollicitation des deux nouveaux dispositifs, avec un nouvel appel à projet et une nouvelle grille de sélection des projets :

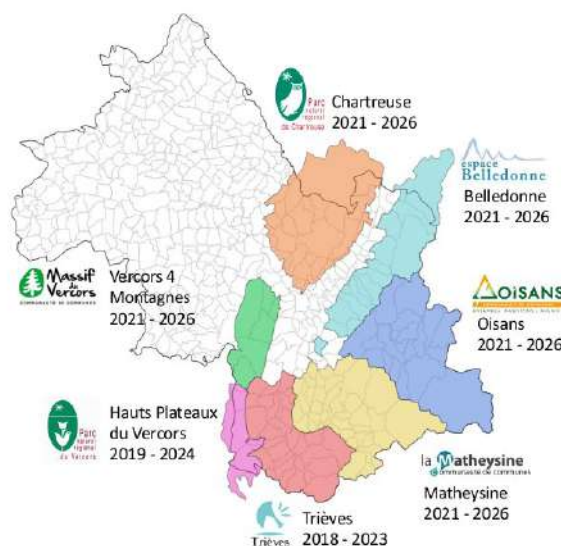
- ➔ **Améliorer les conditions de vie et de travail en espace pastoral (mesure 207)**, permet d'accompagner les investissements, le dépôt des dossiers a été possible dès mi-janvier ;
- ➔ **Déployer une stratégie locale de développement "agri-forêt" (mesure T01)** consacrée aux dépenses immatérielles, que ce soit un projet partenarial ou l'animation des PPT. Certains projets ont été retardés par l'ouverture de ce dispositif en juin.



Accompagnement des territoires pastoraux dans l'animation et le suivi de leurs contrats PPT

En 2024, la FAI a accompagné cinq des territoires dans la vie de ce dispositif, et également le lancement d'une étude de préfiguration d'un nouveau PPT sur le territoire de communes de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté (SMVIC).

Les neuf comités de pilotage ont été l'occasion d'aborder évidemment les projets d'améliorations pastorales, mais des thématiques spécifiques ont pu également être discutées : logements pastoraux, gestion de l'eau sur de nombreux territoires, multi-usage sur les alpages, etc.



Les PPT sont des dispositifs territoriaux qui permettent l'information et la concertation des acteurs concernés par les espaces pastoraux. Initiés par la Région en 2010, ils permettent également l'accès à des financements régionaux et européens pour des projets d'améliorations pastorales, des études, des actions de sensibilisation.

Une émergence de Plan Pastoral Territorial en cours sur le territoire de la SMVIC



Les élevages de ce territoire, prenant les contreforts du Vercors, la plaine nuccicole de l'Isère et une partie des Chambaran sont lourdement touchés par la prédation du loup. Les pratiques agro-pastorales sont en mutation, avec le développement du pâturage sous les noyer, dans une stratégie de valorisation économique des ressources et de repositionnement des pratiques arboricoles. Le Président de la Communauté de Communes a souhaité que les activités pastorales soient reconnues comme l'une des composantes à part entière de ce territoire, déjà connu pour ses AOC noix et St-Marcellin. Avec son Vice-Président délégué à l'Agriculture, ils ont organisé une consultation des différents éleveurs et élus des communes, du Parc naturel Régional du Vercors, aidés de la Fédération des Alpes et de la Chambre d'Agriculture.

En fin d'année 2024, le Conseil de Communauté a acté sa candidature pour un Plan Pastoral Territorial à l'échelle de SMVIC, argumentant de cette nécessité et commençant à poser les bases de cette nouvelle orientation. La réponse de la Région est attendue fin 2025, sur la base d'une étude préalable qui permettra repérer les actions, de les mettre en lien avec les autres politiques territoriales et de chiffrer les besoins.

Raisonnement l'interface entre zones humides et pratiques pastorales en alpage...

Depuis 2021, la FAI et le Conservatoire d'Espaces Naturels de l'Isère (CEN 38) conduisent un travail sur l'interface entre pratiques pastorales et enjeux écologiques sur les zones humides en alpage. Une première phase de ce travail s'est déroulée sur 6 alpages du massif de Belledonne.

Devant l'intérêt de la démarche, l'accueil favorable d'une majorité d'alpagistes, et les quelques réalisations qui ont pu aboutir, la FAI et le CEN38 ont décidé en 2024 de poursuivre cette collaboration dans le cadre d'un accompagnement financier des fondations Crédit Mutuel et Uriage.

Deux nouveaux alpages ont donc été supports d'échanges en 2024, dans le Vercors et en Oisans, toujours dans l'esprit de croiser les enjeux pastoraux et écologiques de la gestion de ces zones humides. Selon la nature des zones humides (mares, tourbières...) et les pratiques pastorales en place, il s'agit de proposer différents aménagements ou adaptations de conduite (ajustement de parcs de pâture, aménagement de points d'abreuvement...) ou tout simplement de souligner le bon équilibre de la gestion en place lorsque c'est le cas !



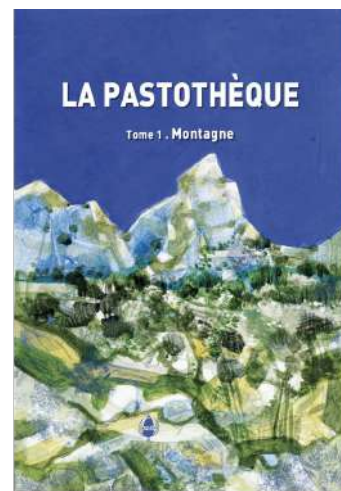
La tourbière du Rif Tort : une fonction d'abreuvement pour le troupeau qui ne nuit pas à la bonne santé écologique du milieu

Changement climatique en alpage : la FAI toujours engagée au sein du réseau "Alpages Sentinelles"

Dans le cadre du programme "Alpages Sentinelles" dont la FAI est un partenaire historique, un nouvel ouvrage technique avait été publié en avril 2023 aux éditions Cardère :

"La Pastothèque : Référentiel des milieux pastoraux d'alpage dans un contexte de changement climatique".

L'année 2024 a permis une diffusion de l'ouvrage auprès de nombreux alpagistes et une valorisation de son contenu technique auprès de différents publics. Un temps d'échange sur ces sujets a été organisé avec un public de bergers dans le cadre de la formation dispensée chaque année au CFPPA de la Côte Saint André. Par ailleurs, chaque année, des journées techniques sont également organisées dans le cadre du programme "Alpages Sentinelles" pour permettre une diffusion et une appropriation de ces apports auprès d'un public de techniciens pastoraux et de gestionnaires d'espaces naturels. L'enjeu, aujourd'hui, serait de multiplier ces lieux et ces temps d'échanges sur les questions relatives aux impacts des évolutions climatiques en alpage, notamment entre alpagistes et entre bergers.



Au-delà de la valorisation du contenu technique de cet ouvrage, **la FAI a poursuivi en 2024 son engagement au sein du programme "Alpages Sentinelles" :**

- Mise à disposition d'un chargé de mission sur un mi-temps à INRAE Grenoble pour assurer la coordination technique du programme et l'animation du réseau
- Participations aux suivis de terrain sur les alpages dits "sentinelles"
- Contribution aux groupes de travail thématiques pour la production d'outils techniques et méthodologiques.

Le diagnostic pastoral : un outil d'expertise, de concertation et d'aide à la décision

La mise en œuvre d'un diagnostic pastoral est l'occasion de raisonner collectivement la gestion, la relance ou la réorganisation d'un alpage, en abordant un ensemble de problématiques liées à la gestion pastorale du site : caractérisation des milieux pastoraux et de la ressource, dimensionnement du troupeau, équipements, organisation des éleveurs, mise à disposition du foncier, enjeux environnementaux, multiusage...

La question de l'impact du changement climatique et de la capacité des systèmes pastoraux à trouver des marges de manœuvre et à s'adapter est de plus en plus prégnante depuis quelques années.

Pour cela, la FAI mobilise différents outils techniques et méthodologiques (référentiel des végétations, vulnérabilité aux contraintes climatiques, stratégies de choix des équipements et aménagements...) qu'elle développe avec ses partenaires au sein de différents programmes de Recherche & Développement tel que le dispositif "Alpages sentinelles". Ces travaux de diagnostic comprennent également une forte dimension de concertation et de prospective, à animer et à faire vivre entre l'ensemble des acteurs concernés.

Selon la question initiale, le diagnostic peut se centrer sur une problématique spécifique ou analyser globalement la gestion de l'alpage.

Le diagnostic multi-usages : une nouveauté pour la FAI

Deux diagnostics sur le multi-usage ont été lancés en 2024 sur les alpages des communes de Lans-en-Vercors et de Revel.

Le pastoralisme d'aujourd'hui doit répondre à des défis croissants pour se maintenir malgré le changement climatique et la prédation. Cette dernière a profondément modifié les pratiques pastorales historiques, avec la généralisation du gardiennage permanent, la mise en place de parcs électrifiés et l'introduction de chiens de protection dans les troupeaux. La période de mobilisation de ces surfaces pastorales alpines est en période estivale, et c'est également la période où ces espaces alpins fournissent de pratiquants d'activités de pleine nature telles que la randonnée, le VTT, le trail.

Cette temporalité commune engendre des interactions et parfois des conflits qui sont multifactoriels : accessibilité à l'alpage, attractivité de l'alpage, surfaces de l'alpage... Cela augmente les tensions et il y a parfois des incidents entre les activités. L'analyse de ces espaces est donc primordiale pour tendre vers un partage de l'espace opérationnel et adapté à l'alpage, afin de garantir la pérennité des activités pastorales tout en permettant aux autres pratiquants de profiter des espaces naturels en toute sécurité.

Le postulat de base de ces études est que sur un lieu donné, les pratiques touristiques et pastorales sont toutes deux légitimes et doivent coexister de manière harmonieuse. Il est crucial de ne pas supprimer de manière pérenne et durable l'une ou l'autre de ces pratiques, mais plutôt de trouver des solutions pour leur cohabitation dans de bonnes conditions.

Ces deux diagnostics se poursuivent début 2025 et seront finalisés fin avril pour aider les communes à préparer la prochaine saison estivale.



Analyses de vulnérabilité territoriale face à la prédation

En 2024, l'analyse de vulnérabilité territoriale sur la communauté de communes de Saint Marcellin Vercors Isère Communauté a été finalisée. Ce travail est déroulé en partenariat par la FAI et la CA38, en lien étroit avec le territoire et la DDT. Cette analyse est financée par la DREAL sur des crédits du Plan National Loup. Les objectifs sont de mieux comprendre les impacts de la prédation, et comment le territoire pourrait être associé à la mise en œuvre de certains accompagnements adaptés au contexte local. Un diagnostic du fonctionnement agricole du territoire a été réalisé, afin de permettre à tous, y compris ceux qui ne le connaissaient que très peu, de comprendre son organisation et donc ses vulnérabilités face à la présence des loups. Des analyses chiffrées à partir des données d'indemnisations ont été menées afin de décrire les impacts des prédateurs. Le cœur du travail consiste à aller à la rencontre des éleveurs, afin de formaliser et de faire connaître leurs vécus de terrain (impacts, adaptations déjà mises en œuvre, besoins...).

Pour l'instant, un aboutissement majeur de ce travail est l'étude de préfiguration d'un Plan Pastoral Territorial pour la SMVIC, déroulée en 2025.

Avifaune prairiale et activités pastorales : regards croisés sur les alpages de l'Isère

La mise en œuvre des MAEC a mis en évidence les enjeux croisés entre la préservation des oiseaux inféodés aux pelouses d'alpage et les pratiques pastorales. Plusieurs contrats de MAEC intègrent en effet cet enjeu environnemental dans leurs plans de gestion, principalement par une incitation au maintien du pâturage pour préserver ces milieux ouverts et par un décalage du passage des animaux dans la saison pour limiter les perturbations des nichées.

Afin de mieux comprendre ces enjeux, la FAI s'est associée en 2023 à la **Ligue de Protection des Oiseaux (LPO)** pour proposer un programme de travail commun, dans le cadre d'un appel à projet "Biodiversité" porté par le Département de l'Isère.

L'année 2024 ayant été très fortement mobilisée sur les MAEC, ce travail n'a pas pu être initié en 2024. Il sera lancé dès début 2025. Des échanges seront proposés sur 5 alpages en première année pour mieux comprendre le lien entre les pratiques pastorales et la présence de ces différentes espèces d'oiseaux.



Le Pipit Spioncelle et le Traquet Motteux, deux espèces communes des pelouses d'alpages ! © LPO

FORMATIONS ET MÉTIERS

Une formation longue "Bergers - Vachers d'alpage" portée par le CFPPA de la Motte Servolex

Cette formation est une chance à l'heure où les alpagistes embauchent de plus en plus de bergers, et dans un contexte en perpétuelle évolution qui nécessite de solides compétences pour les gardiens de troupeaux. Elle accueille chaque année 10 ou 12 stagiaires qui reçoivent les bagages nécessaires pour démarrer dans le métier. En 2024, ce sont 12 bergers(e) qui ont été diplômés de la formation.

Il nous appartient aux côtés des trois centres de formation (la Motte Servolex, la Côte Saint André, Die) et des autres services pastoraux partenaires d'en faire la promotion et de s'assurer que les programmes répondent aux attentes professionnelles et aux enjeux actuels ; pour cela nous réaffirmons notre engagement dans ce domaine. Nous contribuons au recrutement des candidats à la formation, aux suivis des stages en alpage et à l'évaluation des élèves en fin d'année.



© Reinach Formation

Des formations courtes "Savoir-faire de bergers" et "Employeurs" portées par le CFPPA de la Côte Saint André

En 2024, comme chaque année, le CFPPA de la Côte Saint André en partenariat avec la FAI et avec le soutien financier de Innovin et de la MSA ont organisé une formation de 3 jours à destination des bergers salariés débutants ou confirmés. Ce temps de formation s'appuie sur la qualité de ces intervenants mais aussi sur les échanges et retours des bergers. La formation allie pratique et théorie et aborde divers sujets : contention, sanitaire, végétation pastorale, conduite pastorale, MAEC, cadre d'embauche, communication interpersonnelle...

9 bergers ont participé à la formation.

Aussi, le CFPPA de la Côte Saint André en partenariat avec la FAI ont proposé une journée de formation pour les employeurs en vue de les accompagner à salarier un berger/vacher d'alpage avec pour sujets abordés : la connaissance du cadre réglementaire et la communication, la construction d'un cadre de confiance pour travailler avec son berger. Le recrutement des bergers est une phase délicate et primordiale pour les employeurs. Cette étape préalable doit permettre de poser des jalons pour le bon déroulement de la saison et éventuellement la fidélisation des employés. Malheureusement, faute de participants, cette formation a été annulée.

SENSIBILISATION DES PUBLICS

Créé en 2023 par le Réseau pastoral Auvergne Rhône-Alpes, Pasto Kézako a pour ambition de sensibiliser d'une seule voix le grand public au pastoralisme, ses enjeux sociétaux et ses problématiques de multi-usage avec les activités de pleine nature. L'équipe qui mène cette action est constituée d'un membre de chaque service pastoral de la Région. Présents régulièrement sur les réseaux sociaux ou sur le terrain, ils œuvrent à la visibilité et la reconnaissance du pastoralisme et de l'agriculture de montagne auprès des autres acteurs du territoire et du grand public.



Pasto Kézako c'est :

un site internet : www.pasto-kezako.fr

des réseaux sociaux :



Facebook : www.facebook.com/Pastokezako



YouTube : www.youtube.com/@Pasto_Kezako



Instagram : www.instagram.com/pastokezako

L'équipe Pasto Kézako a aussi assuré cette année une **présence sur des événements régionaux** pour faire connaître le site internet et les outils mis à disposition des prescripteurs d'activités de pleine nature de l'espace montagnard.

→ Le **salon du randonneur** à Lyon (promotion des diverses offres de randonnée pédestre des acteurs du tourisme d'Auvergne Rhône-Alpes.)

→ La "**Saintélyon**" (course d'ultratrail d'envergure internationale entre Lyon et St Etienne)

Besoin de support ou d'idée pour sensibiliser les pratiquants de la montagne ?

Retrouvez sur Pasto-kezako.fr une **boîte à outils** à votre attention qui rassemble des supports libres de droits à disposition pour communiquer sur le pastoralisme et le partage de l'espace, ou renvoyer sur Pasto Kézako en quelques clics.

Aidez-nous à sensibiliser !

Chaque semaine, nous renouvelons nos publications sur les réseaux sociaux pour appuyer les messages de sensibilisation, et nous manquons parfois de visuels pour les illustrer.

Vous avez des photos ou des vidéos illustrant des situations de multi-usages en alpage ? Ou des comportements à mettre en avant en guise d'exemples "à faire" ou "à ne pas faire" ? Contactez-nous pour nous les mettre à disposition.

Relayez, ou faites relayer par vos jeunes 😊 les publications des réseaux sociaux de Pasto Kézako !

COMMUNICATION DIGITALE

Avec le soutien du Département, de la Région et du Massif, la FAI maintient et anime deux sites internet : celui des Alpes de l'Isère et celui du festival Pastoralismes & Grands Espaces. Nous animons également des pages Facebook et contribuons dans les espaces du Réseau pastoral AuRA.

Multiplication des partenariats pour une meilleure visibilité sur les réseaux sociaux

Les services pastoraux ont noué des partenariats de niveau régional afin d'augmenter la visibilité des messages pastoraux, au travers d'ambassadeurs reconnus et suivis. Sur l'été 2024,

- le partenariat initié en 2023 avec AuRA Tourisme a été reconduit, avec l'organisation d'un webinaire mobilisant une centaine d'acteurs du tourisme et une campagne de sensibilisation ciblée sur les réseaux sociaux ;
- la reconduction du partenariat avec François d'Haene, ultra-traileur de renommée internationale, avec 3 publications auprès de sa communauté qui ont généré plus de 2 822 000 vues.
- Enfin, un partenariat avec les Petits Baroudeurs a permis de s'adresser cette fois-ci plus précisément au public familial amateur de pleine nature.

Web-série : 4 épisodes pour mieux partager la montagne

Pasto Kezako et le CERPAM ont lancé cet été une série de 4 épisodes pour sensibiliser avec humour au pastoralisme. 4 vidéos de 2 minutes pour expliquer les fondements du pastoralisme, valoriser le vivre ensemble, faire adopter les bons gestes avec humour :

E1 : Le pastoralisme, Kézako

E2 : Le pastoralisme, une agriculture qui prend soin de vous

E3 : Le pastoralisme, une histoire d'adaptation

E4 : Le pastoralisme, Patou et Patrick

A télécharger sur Pasto Kézako



MÉDIATION

L'émergence d'un programme autour des "Espaces Valléens"

En lien et avec le soutien du Massif des Alpes, la FAI a fait émerger des partenariats entre les structures porteuses de programmes "Espaces Valléens" (EV) et les services pastoraux en 2023. Il s'agit d'intégrer de manière expérimentale et innovante les éléments de relation entre les pratiquants et promoteurs des activités de pleine nature, et les activités pastorales ; autant que possible en cherchant à créer des synergies positives.

Ces éléments ont été repris dans le cadre des Appels à Manifestation d'Intérêts ouverts par le massif et la DRAAF PACA de 2023.

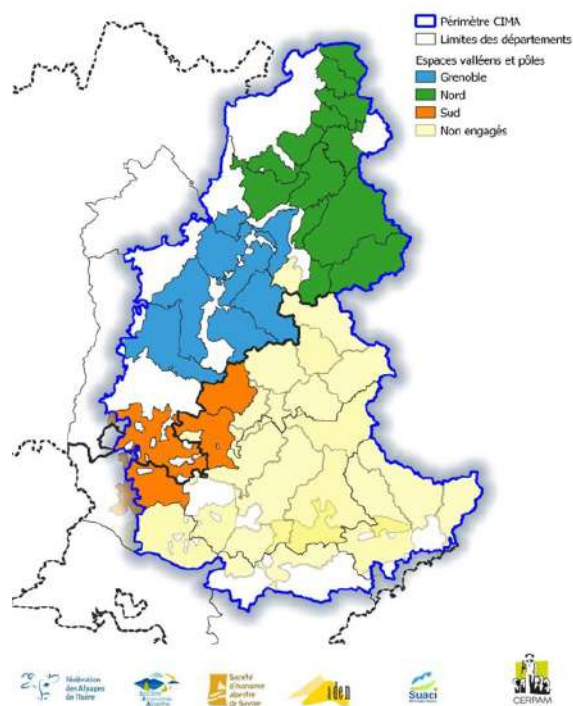
Il en résulte deux échelles de réponses :

D'une part, des pôles d'interventions très opérationnels, sur des échelles de bassins de vie ou d'intervention. Ainsi, se sont positionnés le PNR des Baronnies, le Ventoux et le Buech, une grande partie des EV des 2 Savoie et un **pôle Grenoblois** (avec les 5 EV en contact avec l'agglomération Grenobloise).

La FAI a travaillé en 2024 aux côtés du pôle Grenoblois, qui conduit de premières actions opérationnelles de communication (campagne "Montagne Respect", un récit commun autour de la place des activités de pleine nature au cœur des espaces pastoraux et des formations à l'égard des prescripteurs).

D'autre part et de manière complémentaire, une autre échelle d'intervention permet la mutualisation des acquis de ces "pôles" territoriaux, sur une échelle alpine. La FAI pourrait être l'un des chefs de file, au côté du CERPAM et la CIPRA France. Une réunion de bilan de cette première année est prévue au premier trimestre 2025.

Carte des Espaces Valléens engagés dans les pôles pour le dossier CIMA 2024



L'enquête "Mon expérience avec les chiens de protection"



Pour 2024 malgré les différentes sollicitations du réseau pastoral Aura auprès de différents services de l'État, l'action n'a pas obtenu de financement.

Cependant, et devant les obligations de conciliations et de médiation qu'engendrent ces sujets, la FAI a souhaité continuer à travailler sur le sujet pour accompagner les propriétaires et détenteurs de chien de protection. Cela a été possible grâce à l'accompagnement du Département de l'Isère.

Cela a permis de poursuivre le travail avec La DDPP de l'Isère qui avance pour proposer des améliorations de la gestion des incidents avec les chiens de protection et des procédures opérationnelles. 35 morsures ont ainsi été prises en charge en 2024 en Isère, et les ambitions communes pour 2025 ont été consolidées.

MapPatou, la localisation des activités pastorales et des troupeaux protégés par des chiens de protection

La démarche d'information des pratiquants d'activités de pleine nature en matière de localisation des troupeaux protégés par des chiens de protection, que nous expérimentons en Isère depuis 2020, s'est étendue aux départements de l'Ain, du Cantal, de la Drôme, de la Haute-Loire, de la Loire, du Puy-de-Dôme et des deux Savoies ; et devient MapPatou, avec le soutien de la région AuRA.

L'information a été rendue disponible pour le grand public à partir de juin 2024 sur le site **Pasto Kézako** et les applications **Waffapp.com** (national) et **Isereoutdoor.fr** (départemental).

Ces applications diffusent aussi des informations de sensibilisation sur le pastoralisme, et les bonnes attitudes à adopter avec les chiens de protection.

Afin d'améliorer la cohabitation en apportant une information plus précise, un découpage de l'alpage par quartier peut être réalisé. C'est déjà le cas pour 10 alpages en Isère.

Si vous souhaitez étudier la faisabilité de ce découpage sur un alpage merci de contacter la FAI.



FAIRE CONNAÎTRE, PARTAGER

Formation et sensibilisation sur les territoires

Afin de faire évoluer les représentations des activités pastorales, techniciens, adhérents et bénévoles de la FAI ont participé à des temps de sensibilisation et d'information :

→ **Instances territoriales de consultation** : Massifs en partage, Comité Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires, Belledonne en partage...

→ Réunions de **concertation autour des activités de pleine nature** portées par certaines collectivités.

→ Journée de **formation sur le pastoralisme et les chiens de protection** avec atelier pratique de rencontre de chiens de protection en situation au troupeau.

- Pour les accompagnateurs de randonnée de la Fédération d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire 38, une journée sur l'alpage de Sornin avec le GP de Sornin et le PRNV.

- Pour les accompagnateurs de randonnée de la Fédération Française de Randonnée Pédestre 38 avec le GAEC Philipierre et l'IDELE

- Pour des acteurs du territoire de la Communauté de Communes du Trièves (élus, socioprofessionnels du tourisme, agents d'accueil des offices du tourisme) avec l'IDELE et le GAEC des Amarines

→ Temps de **sensibilisation-formation sur le pastoralisme et les chiens de protection** :

A destination du grand public :

- Randonnée thématique avec la FFRP 38 et le GP de Chamechaude.
- Tenue d'un stand sur une journée événementielle de FFRP38 au Col de Porte (Chartreuse).
- Tenue d'un stand lors des *Rencontres Ciné Montagne* avec le service Jeunesse et Sports du Département
- Animation et échanges avec le public à l'issue de projection de film : *Un Voyage en hiver* au cinéma de Bourg d'Oisans, organisé par la Communauté de Communes de l'Oisans, *Vivre avec les loups* au Cinéma Aragon à Villard Bonnot, organisé par l'Espace Aragon (CC Le Grésivaudan)
- Participation à une table ronde sur le multiusage au *Festival International du Film de Montagne* à Autrans.
- Participation à une table ronde "Forêt et pastoralismes" au festival de l'*Arpenteur* aux Adrets ;
- Conférence sur le pastoralisme et les chiens de protection avec le club de randonnée de Sassenage
- Présence sur l'évènement *l'Échappée Étoilée* organisé par le Département de l'Isère et l'Échappée Belle.
- Deux *Montées du sel* coorganisées avec l'Échappée Belle : 900kg de sel et croquettes pour chien transportés en sacs à dos et de riches temps d'échange sur le pastoralisme, le multiusage et les chiens de protection avec les traileurs : sur l'alpage de Claran (Belledonne) avec le GAEC la Ferme du grand bois, sur l'alpage des 7 Laux avec le responsable d'alpage et ses bergers.

A destination d'acteurs intermédiaires en relation avec le grand public :

- Des animateurs des Espaces Naturels Sensibles du Département
- Des agents d'accueil de l'office de tourisme de Grenoble Alpes Tourisme, des 7 Laux, d'Allevard les Bains, de l'Alpe du Grand Serre.
- Des différents médiateurs pastoraux de l'Isère (Revel, Lans en Vercors et Parc Naturel Régional du Vercors et Communauté de Communes du Massif du Vercors)

→ **Accompagnement** de partenaires pour la réalisation de contenus de **sensibilisation sur la présence pastorale**.

- Participation à la construction de parcours scolaire de sensibilisation à l'agriculture de montagne avec la Communauté de Communes du Grésivaudan et l'ADABEL, réalisation des pages pastorales du livret pédagogique permettant ces parcours.

- Création d'un kit de communication pour les manifestations sportives avec le PNRV et la CCMV.

- Réalisation d'une campagne digitale sur la présence du pastoralisme sur l'agglomération grenobloise et la sensibilisation au multiusage avec l'Agence Grenoble Alpes.

→ Participation à un **temps d'échanges** autour du "Sentier des bergers en Belledonne" devenu GR738, permettant d'aborder les questions de conflits d'usages.

→ Participation (exposition et apéro du Berger) à des **festivals de films** : les *Rendez-Vous de l'Aventure* à Lons le Saunier, le *Plus petit festival de film de montagne du monde* de la Bérarde (à Bourg d'Oisans en 2024).

→ Accompagnement des différents acteurs pour l'organisation de **soirées débats autour de films pastoraux** issus du catalogue du festival *Pastoralismes & Grands Espaces*.



Alpage de Sornin

FAIRE CONNAÎTRE, PARTAGER

Médias

Réponse aux sollicitations et accompagnement de différents médias pour la réalisation de leur sujet sur des questions pastorales. Le choix de la FAI est également de développer la **communication radiophonique**. Ainsi, les médias tels que France Bleu Isère, Radio Grésivaudan, RCF, GEO, la France Agricole, Isère Mag (Magazine d'information du Département de l'Isère), C L'info (Magazine d'information de la Communauté de Communes du Grésivaudan).

Un numéro de "Des Racines et des Ailes" (France 2) a également été tourné sur le Vercors, faisant la part belle aux alpages, éleveurs et bergers.

Festival Pastoralismes et Grands Espaces : Evoquer, comprendre le pastoralisme à travers l'art et la culture

Depuis 1992, le Festival cherche à sensibiliser le grand public autour des questions du pastoralisme à travers des projections de films, documentaires ou fictions, qui mettent en lumière le travail des femmes et des hommes qui vivent avec leurs troupeaux et font vivre les espaces pastoraux.

Organisée en partenariat avec l'association OTTEuR, la 19^{ème} édition du Festival s'est tenue du 10 au 13 octobre 2024 à Grenoble et s'est avérée riche en films, en expositions et en diverses animations !

L'édition de 2024 c'est

Près de **600 spectateurs** aux projections du cinéma Le Club
14 films en compétition, pour découvrir le pastoralisme de plaine et de montagne, d'ici et d'ailleurs, (Alpes, Pyrénées, mais également le Pérou, l'Argentine, le Kirghizistan, l'Iran et le Tchad). Cela permet de questionner les problématiques de la transmission de la terre, le rapport humains / animaux, les conflits d'usage à l'international sur la question de l'eau...

13 réalisateurs présents

Grand Prix du Jury : *Les initiés*, réal. Colas Gorce.

Environ **6 000 personnes** sur l'intégralité du festival



Le fait marquant de cette édition est la place des films qui ont suscité des débats autour de la question de la mise à mort des animaux et ont permis d'emmener le sujet au plus près de la relation entre les éleveurs et éleveuses et les bêtes dont ils partagent la vie et accompagnent la fin : *Les Initiés* réalisé par Colas Gorce, *La réponse de la bergère*, réalisé par Sandra Ducasse. Le prix du public a été attribué au film *Les Initiés* doublant le Grand Prix, choix du jury.

Mais tout comme le pastoralisme se joue des frontières, le festival ne s'est pas contenté du cinéma. Le pastoralisme a été abordé sous l'angle de la photographie, du dessin, des œuvres littéraires, de la recherche et des échanges internationaux. Le grand public était invité à découvrir cinq expositions photographiques, à discuter avec trois écrivains ou poétesses venus présenter leurs derniers ouvrages, à découvrir le rôle du pastoralisme dans la gestion forestière avec l'ONF, à mieux comprendre comment partager la montagne entre les différentes activités de loisirs et le pastoralisme avec Pasto Kézako et à déguster des produits locaux agro-pastoraux, notamment en 2024 des burgers réalisés par l'association Viandes Agropastorales à base d'agneau d'alpage. De nombreuses autres animations autour de la photographie et de l'apiculture ont également été proposées.



Festival 2025 © OTTEuR





Depuis l'édition 2021, le festival mobilise la Place Victor Hugo pour rendre plus visible le festival et développer de nouvelles animations gratuites et faciles d'accès pour des publics plus larges et parfois d'opportunité. Un ensemble de stands est positionné, et ouvert à des partenaires.

Le cadre budgétaire encore plus restreint de cette édition n'a malheureusement pas permis de poursuivre le village sur 3 jours, ni de permettre du gardiennage la nuit afin de laisser en place les stands durant toute la durée du village. Pour cette 19^{ème} édition il s'est donc tenu place Victor Hugo le samedi et le dimanche, avec un démontage des stands en soirée et un remontage le dimanche matin.

Une trentaine de stands étaient présents du samedi matin au dimanche soir, proposant différentes animations et approches thématiques autour du pastoralisme :

→ **Des espaces avec des jeux pédagogiques**

- sur la forêt et le bois animé par l'Office National des Forêts,
- sur le pastoralisme, animé par la FAI et les bénévoles, permettant de susciter les

échanges, voire les vocations

- un espace de découverte des multiples facettes des alpages (biodiversité, ENS, outil pour des pratiques récréatives respectueuses et partagées des alpages) du Département de l'Isère.

→ **Des espaces de découvertes des métiers** et formations du pastoralisme, avec la FAI et les éleveurs bénévoles.

→ **De l'artisanat laine et démonstrations de filage et de tissage**, en présence des créatrices du Trièves qui travaillent chacune à leur manière des laines de brebis locales et des teintures locales et naturelles.

→ **Des ateliers expérimentaux de découverte grand public** pour tester des moyens de faire connaître par l'expérience les bons gestes et comportements à adopter : les "**Rencontre avec un Chien de protection**", "**Rencontres avec un troupeau**", "**Rencontres avec les éleveurs autour de la FCO**".

→ Des espaces de **vente de produits locaux agro-pastoraux** : burgers par l'**association Viandes Agropastorales**, avec de l'agneau issu d'alpage et du fromage de brebis des éleveurs de l'association ; différents produits alimentaires issus de l'Isère et de l'**Oisans**, territoire à l'honneur cette année ; des produits artistiques ou d'usage en laine.

→ Un espace d'**interviews et de plateaux réalisés en live par QUIZ radio** tout au long du festival avec des partenaires et des invités.

→ Un **espace convivialité** pour les partenaires avec de la vente de produits locaux agro-pastoraux, de la bière et des assiettes proposées par le restaurant lounge-bar Le Palais avec les produits d'alpage : viande d'agneaux d'alpage et tomme d'alpage du Charmant Som. Le deuxième espace de convivialité n'a pas pu être tenu cette année à cause des contraintes financières.

Dans la continuité des éditions précédentes, la **FAI** a travaillé en partenariat étroit avec l'**association OTTEuR** (Observer, Transmettre, Tisser, Explorer, Unir, Rêver) pour construire la programmation et mettre en œuvre cette édition 2024. Les partenaires des éditions précédentes ont continué de répondre présents :

- **Le cinéma Le Club**, en accueillant les 4 jours de projection des films en compétition ;
- **Le Musée Dauphinois**, complice dans l'ombre depuis quelques années, a poursuivi son attachement au Festival en accueillant dans ses murs une des expositions, des ateliers, ainsi que la remise des prix de la compétition de film et la soirée de clôture ;
- **La Maison de la Montagne**, en accueillant l'exposition *Au cœur des vallées*, des visites de scolaires, ainsi qu'une des rencontres professionnelles ;
- **La librairie Arthaud**, en accueillant l'exposition *Devenir chèvre*, et une rencontre avec la photographe ;
- **La Crique Sud**, en accueillant l'exposition *Transhumance*, ainsi qu'une soirée de vernissage ;
- **Le restaurant Le Palais**, en se proposant toujours comme lieu convivial pour le jury, les réalisateurs et l'organisation du festival, ainsi qu'en accueillant l'exposition *Une année en montagne*.
- **Le Collège de la Salle L'Aigle** : une classe a été accueillie par Mireille Pons et la chevière au cœur de son travail pour la visite de son exposition photographique *Devenir chèvre*, à la Maison de la Montagne. Le Jury jeune a été renouvelé, un groupe de collégiens volontaires a attribué un prix au film *Transmettre* réalisé par Jérôme Zindy. Ils ont également participé activement à la cérémonie de clôture et à la remise des prix.
- Un nouveau partenariat fort est venu rejoindre le festival lors de cette édition 2024 : **La Maison de l'International**, qui a accueilli la conférence de l'IRAM le vendredi soir et qui souhaite proposer d'autres interventions lors des éditions à venir.



Festival 2025 © OTTEuR



Pasto le journal des petits bergers

Co-rédigé en partenariat avec les services pastoraux d'Auvergne Rhône- Alpes et dans le cadre de la convention avec la Région.
L'édition 2024 "La Transhumance" est disponible en téléchargement sur www.pasto-kezako.fr/sensibiliser-le-jeune-public, ou en exemplaire papier auprès de la FAI.

Le journal est distribué sur demande aux territoires, lors d'interventions de sensibilisation au pastoralisme auprès des enfants et sur le festival *Pastoralismes et Grands Espaces*. 5 000 exemplaires supplémentaires sont également distribués systématiquement dans l'été aux abonnés d'Alpes Magazine.



Participation au montage de l'exposition du Musée Dauphinois : Alp'is, 7 000 ans d'histoires



En 2023, le Musée Dauphinois a renouvelé son exposition socle et la FAI y a été largement associée, contribuant à la mise en avant des patrimoines pastoraux. En 2024, il a été décidé d'engager des actions de sensibilisation à l'occasion des 40 ans de la Réserve Naturelle des Hauts Plateaux du Vercors et de l'année internationale du pastoralisme et des terres de parcours de 2026.

La FAI a également été associée à l'accueil de la Fédération Française des Musées de Société par le Musée Dauphinois et le Département de l'Isère, et ce fut l'occasion de mettre en avant ce partenariat de travail privilégié

**Rendez-vous sur www.alpages38.org
pour retrouver tous les projets en cours et l'ensemble
des services et informations**



Fédération des Alp'ages de l'Isère

57 rue du Cardélet 38190 Les Adrets 04 76 71 10 20 federation@alpages38.org
www.alpages38.org www.festival-pastoralismes.com